L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, | NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 25 AVRIL 1865. | Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 25 AVRIL.

☞ Voir la deuxième page pour les nouvelles de l'édition d'hier soir et la liste des noms du tirage dans le Deuxième District, &c.

Ventes à l'encan de ce jour.
Pour les détails et l'heure des ventes, voir aux annonces.

Par S. Guinault—encoignure des rues Grands Hommes et Dolery, vaches laitières et chevaux.

Par D. E. Morphy—à son magasin d'encan, rue des Magasins, chocolat, morue et harengs; et dans le magasin No 47 rue des Magasins, tabac en feuilles, aussi à son magasin d'encan, 50 barils de cornichons.

Par N. Fernandez—à son magasin d'encan, marchandises sèches; et par ordre des gardiens du port, marchandises convenables aux tailleurs, etc.

Par Montgomery Bros.—à leur salle de vente, 91 balles de coton.

Par Hoffman et Marks—au magasin de Woodruff et Butler, 17 et 19 rue Vieille Levée, des barriques de clous avariés.

Par E. Roger & Co—à leur salle d'encan, rue Vieille Levée Nos 45 et 47, 400 lots de marchandises sèches.

ARRIVEE DU WESTERN METROPOLIS.
Nous avons reçu, hier soir, la dépêche suivante :

Passe Sud Ouest, 24 avril, 5 h. 15 m. P. M.
Le steamer *Western Metropolis*, parti de New York le 15 courant, a passé la barre à midi.

Nouvelles du Nord
De deux jours plus récentes

CAPTURE DE RALEIGH

Le Gouverneur Vance prisonnier.

JOE JOHNSTON RETRAITANT A L'OUEST

PRISE DE SALISBURY

ARRESTATION ET INTERROGATOIRE D'UN DES ASSASSINS.

Révélations sur le complot

COMBAT AVEC LES CONSPIRATEURS.

MANIFESTATIONS A MONTREAL, &c.

DESORDRES A SAN FRANCISCO

FUNERAILLES DU PRESIDENT LINCOLN

NOUVELLES D'EUROPE

Marchés de New York

Par l'arrivée des bateaux à vapeur *Ida Handy* et *Fashion* nous avons reçu des journaux de l'Ouest du 19 et du 20 contenant des dépêches de New York et de Washington du 18 et du 19.

Marchés.

New York, 18 avril—Le coton est plus actif et plus ferme. L'or est lourd et plus bas, il a ouvert à 146 1/2 et a fermé à 145 1/2. La farine est en baisse à $7 65 à $7 75 pour celle de l'Etat extra.

Nouvelles militaires.

Forteresse Monroe, 16 avril—Le général Sherman ayant laissé Goldsboro sur ses derrières s'est dirigé sur l'armée de Johnston, espérant le forcer à livrer bataille. Mais Johnston a continué à retraiter et Sherman n'a rencontré que très peu de résistance dans sa marche au Nord. Raleigh a été capturé le 13 après quelques escarmouches de piquets.

Newbern, 15 avril—Le gouverneur Vance a été pris par la cavalerie, entre Hillsboro et Raleigh le 13. On dit que Johnston, qui était à Hillsboro, l'avait envoyé à Sherman pour rendre l'Etat de la Caroline du Nord et que Vance n'ayant pu voir Sherman a été pris en revenant.

On dit aussi que Jeff. Davis et sa famille ont rejoint Johnston à Hillsboro, à 30 milles à l'ouest de Raleigh. On ignore s'il y est arrivé avant l'envoi ou le rappel de Vance.

Les forces de Sherman sont [illegible] Johnston qui retraite sans combattre.

Lenoire, Tennessee, 16 avril—L'expédition partie de Knoxville le 10 mars, sous Stoneman, est arrivée le 12 avril à Salisbury, dans la Caroline du Nord, et y a capturé 8 drapeaux, 13 canons, 1165 prisonniers, 1300 mousquets, un million de cartouches, 10,000 gargousses et projectiles d'artillerie, 60,000 livres de poudre, 7,000 uniformes, 350,000 couvertures, 20,000 livres de cuir, 60,000 livres de porc, 100,000 livres de sel, 20,000 livres de sucre, 27,000 de riz, 10,000 de salpêtre, 50,000 boisseaux de blé, des médicaments et 7000 balles de coton. On a détruit la plus grande partie de ces approvisionnements qui venaient d'être reçus de Raleigh, un grand arsenal, &c.

Etat du secrétaire Seward.

New-York, 18 avril—Le colonel Sanford, président de la compagnie du télégraphe a reçu la dépêche suivante :

Washington, 18 avril—Nous pensons que le Secrétaire et Frederick sont tous deux mieux. Ils ont en ce moment un sommeil tranquille, 10 heures A. M.
C. A. SEWARD.

Arrestation de l'assassin supposé du Secrétaire.

Washington, 18 avril—Hier soir, un homme, déguisé en travailleur et portant un pic sur son épaule, s'est approché de la maison occupée par la famille de Surratt, en cette ville, et était sur le point d'entrer quand il fut arrêté. Lorsque sa figure fut nettoyée de la terre qui l'embarbouillait, il parut être bien différent de ce qu'il annonçait d'abord. Il s'appelle Payne et a manifesté une grande surprise.

Il demanda pourquoi on l'arrêtait. Le domestique du secrétaire Seward, qui avait été mandé, s'est écrié immédiatement : Voici l'homme. Je le connais par l'ensemble de sa personne et par sa bouche. Il ne peut pas y avoir de méprise.

Payne sera du reste confronté avec d'autres témoins.

On croit que l'homme arrêté est Surratt, qui commit dans la maison du Secrétaire les actes odieux dont la presse retentit depuis le 15 avril.

New-York, 18 avril—Une dépêche au *Herald* dit : On rapporte que l'assassin du Secrétaire a été arrêté. Il est certain qu'un des assassins, au moins, peut-être Surratt lui-même, a été arrêté. Samuel Mattam, de Hookstown, Maryland, celui qui a écrit la lettre trouvée dans la malle de Booth, et signée Sam, a été arrêté.

Une autre arrestation.

Baltimore, 18 avril—Une autre importante arrestation a été faite ici aujourd'hui. On ne juge pas à propos de livrer à la publicité le nom de l'individu pour le moment. Il a pleinement avoué qu'il était un des conspirateurs contre la vie du Président, et il s'est reconnu l'auteur de la lettre signée Sam, trouvée dans la malle de Booth.

Combat avec les conspirateurs supposés.

Baltimore, 18—Un monsieur qui était à Point Lookout hier matin, a été informé par un officier de cannonière, que Booth et les autres conspirateurs, au nombre de 30 environ, étaient dans le comté de St-Mary, lourdement armés et tachant de traverser le Potomac, dont les rives étaient bien gardées.

Il dit que dimanche soir une petite escouade de notre cavalerie a eu une rencontre avec eux et qu'elle a été repoussée mais non sans emmener un de leurs hommes.

Dans l'intervalle, notre cavalerie a été renforcée et l'on croit qu'elle a cerné si bien les conjurés qu'ils ne pourront échapper.

De Richmond.

New-York, 18 avril—ARRIVEE DU GENERAL LEE—Une dépêche de Richmond au *Herald*, du 16, dit que le général Lee est arrivé dans cette ville à 3 heures et demie P. M. le 15, et que lui et son état major ont été reçus avec le plus grand enthousiasme par la populace. Il y a eu force hurrahs. Les officiers unionistes eux-mêmes ont levé leurs képis.

Nouvelles de l'assassinat à Richmond.

Une dépêche de Richmond au *World* dit que le général Ord et les colonels Ould et Munford, rebelles, et les commissaires fédéraux d'échange, étaient assis dans l'appartement de J. W. Lomey, à l'hôtel Spottswood, quand ils reçurent le télégramme annonçant l'assassinat du président. "C'est le coup le plus terrible qu'ait reçu la Confédération jusqu'ici, dit Ould."

Washington 18 avril—Il y a lieu de croire que la personne arrêtée ce matin comme soupçonnée de l'attaque contre le secrétaire Seward, n'est autre que Thomas la *dame française*, qui on se le rappellera a capturé le steamer St. Nicholas en 1861 et fut plus tard jugé, condamné et envoyé au pénitencier d'où il s'échappa. Mais on ne sait rien de positif.

Cet individu, qui a dit se nommer Payne, a été confronté avec le domestique nègre de Seward et avec Mlle Fannie Seward, et a été reconnu comme l'assassin.

Plusieurs arrestations ont eu lieu et on croit qu'on découvrira les personnes qui ont mis une pièce de bois pour barrer la porte en dedans du passage qui conduit à la loge du Président, dans le but d'empêcher les spectateurs de la galerie de se précipiter au secours du président. Cette découverte indique que les assassins, après avoir appris que le Président devait aller au théâtre ont eu le temps de faire leurs arrangements dans sa loge.

Le conseil municipal de Baltimore a offert une récompense additionnelle de $10,000 pour l'arrestation de l'assassin du Président.

Baltimore, 18 avril—On dit que la personne arrêtée a déclaré que le dessein primitif des conspirateurs était simplement de capturer le Président Lincoln, il y a quelque temps, et d'amener par là un échange général de tous les prisonniers rebelles. L'échange ayant eu lieu, le projet fut abandonné, et le prisonnier dit qu'il a refusé de tremper dans aucun complot contre la vie du Président. Le prisonnier est un résident connu de Baltimore.

Washington, 18 avril — Le secrétaire d'Etat Hunter et le secrétaire du Trésor ont lancé des ordres pour enjoindre à tous les employés de, pendant de leurs départements de porter un crêpe au bras gauche pendant six mois.

Le maire de Montréal a lancé une proclamation pour inviter les habitants de cette ville à fermer leurs magasins à midi le 19, jour des funérailles du président des Etats Unis.

Les restes de M. Lincoln doivent passer par Baltimore, Philadelphie, New York, Albany, Troy, Syracuse, Buffalo, Cleveland et Chicago pour aller à Springfield, Illinois. Ils seront escortés par un comité et par une délégation venue de l'Illinois.

New York, 18 avril—Le président Johnson a dit hier à un ministre du culte qui le priait d'être miséricordieux pour les rebelles, que la miséricorde envers les individus n'était pas toujours la miséricorde envers l'Etat. Il a aussi déclaré à un membre du Congrès qu'il était disposé à agir avec la plus grande magnanimité envers la masse du peuple des Etats rebelles, mais qu'il fallait que les chefs qui ne se repentaient pas fussent punis.

Le général Grant a eu hier une longue conférence avec le Président Johnson sur des questions ayant trait à la guerre. On croit qu'ils sont d'accord.

San Francisco, 16 avril—La destruction des journaux démocrates qui a eu lieu hier soir n'a été due à aucune expression malsonnante de leur part, mais à l'indignation longtemps contenue causée par leur opposition au gouvernement. Elle a eu lieu avec tant de rapidité que les autorités n'ont pu l'empêcher.

A la nuit, les troupes occupaient la rue Montgomery et ses approches de façon à empêcher de nouveaux troubles. L'organe français *l'Echo du Pacifique*, a été menacé et est gardé par une force. L'*Union* et l'*American* ont été détruits.

Il y a eu un grand meeting et des cérémonies comme partout.

New York, 18 avril—Le *Herald* exprime la plus entière confiance dans la capacité du Président Johnson à diriger les affaires avec succès.

La *Tribune* regarde les attentats commis à Washington comme des incidents d'un complot étendu, encouragé par les chefs rebelles.

A Washington, on a remarqué que plusieurs attachés aux légations étrangères, connus pour leurs sympathies rebelles, ont affecté de ne pas porter de crêpes.

Une dépêche de Washington à la *Tribune* dit : Une force considérable de guérillas rodent depuis quelques jours sur la rive opposée du Potomac. Nos forces ont eu une vive escarmouche avec eux dans laquelle nous les avons repoussés après une résistance acharnée. On suppose qu'ils sont venus pour couvrir la retraite des assassins de Washington.

New York, 18 avril—L'honorable Schuyler Colfax écrit qu'il n'y aura probablement pas de session extra du Congrès.

Funérailles du président Lincoln

(Dépêches adressées au Cairo *Democrat*, du 20.)

Département de la guerre, 19 avril, 1 P. M.
Au major général Dix.

Les mesures prises pour le transport des restes du président Lincoln à Springfield ont été changées ce matin. Ils iront directement de Washington à Philadelphie, Harrisburg, Pittsburg, Fort Wayne et de là à Springfield.
E. M. STANTON,
Secrétaire de la guerre.

Washington, 19 avril—Le jour est beau et tout à fait chaud. Les affaires sont suspendues et toute la population est en mouvement.

L'état du secrétaire Seward et de Frederick continue à s'améliorer.

Washington, 19 avril—Dans le voisinage immédiat de White House, une foule épaisse de monde s'était formée dans l'après midi. Différens corps s'étaient réunis au département du Trésor, où des sièges avaient été préparés pour eux. Personne ne pouvait entrer sans billet.

Le corps était exposé au centre de la salle, et une place était réservée avec des chaises, autour du catafalque, pour les membres de la famille du défunt. C'était là dans la salle de l'Est qu'avaient été exposés les corps des présidents Harrison et Taylor.

A onze heures, les invités ont commencé à être admis. Les premiers, ensuite sont arrivés les chefs de bureau, les gouverneurs d'Etat, les membres du gouvernement municipal, les hauts officiers de terre et de mer, les membres du corps diplomatique, &c. &c.

A midi, le président des Etats Unis, avec les membres de son cabinet, excepté le secrétaire Seward, approcha du catafalque et jeta un dernier regard sur son illustre prédécesseur.

A midi et quelques minutes, au milieu d'un profond silence, le Rév. Dr Gurley s'approcha de la tête du catafalque et annonça l'ordre des services religieux. Alors le Rév. Dr Hall, de l'Eglise Episcopale, lut une partie des écritures suivant la forme de cette Eglise.

La prière a été dite par l'évêque Simpson, de l'Eglise Episcopale Méthodiste, qui a fait remarquer que la vie et la mort sont dans les mains de Dieu.

Après la prière, le Rev. Dr Gurley, debout sur les marches près de la tête du cercueil, a prononcé un sermon fondé sur cette idée. Nous reconnaissons et adorons la souveraineté du Dieu Tout-Puissant dont le trône est dans les cieux et dont le règne s'étend sur tous.

NOUVELLES D'EUROPE.

New York, 17 avril—Le steamer *Persia*, parti de Liverpool le 8 et de Queenstown le 9, est arrivé.

Queenstown, 9 avril—M. Cobden a été enterré le 7. Les cérémonies ont été solennelles et touchantes.

A la Chambre des Communes le 7, Lord Elcho a demandé les correspondances relatives à la défense du Canada. Il a soutenu que le projet d'élever des défenses au Canada n'aurait d'autre effet que d'inviter les Américains à faire du Canada un champ de bataille. La politique des fortifications a été mise en question par plusieurs orateurs, cependant le devoir du gouvernement à défendre le Canada a été généralement admis.

Le ministère s'est opposé à la production des papiers pendant la conférence avec les délégués nommés par le gouvernement canadien pour s'aboucher avec le gouvernement impérial, et qui sont attendus incessamment en Angleterre. Finalement la motion a été retirée.

Le lendemain lord Elcho est revenu sur ce sujet et M. Cardwell a répondu que quatre membres du conseil canadien devaient conférer avec le gouvernement anglais. Le résultat de la conférence sera promptement communiqué au parlement et rien ne sera fait pour lier le pays à l'insu et sans le consentement des Chambres.

Melbourne, 23 février—La guerre a recommencé dans la Nouvelle Zélande et les troupes britanniques ont considérablement souffert.

La peste continue à régner à Petersburg. Le total des cas a été jusqu'à présent de 10,000 dont 2000 se sont terminés fatalement. Il y a, en moyenne, 100 victimes par jour.

Mouvemens et attitude de Booth avant l'assassinat.

(Dépêche au Cincinnati *Commercial*.)

Washington, 15 avril—Ceux qui se sont trouvés de compagnie avec Booth dans les deux derniers jours, disent qu'il était dans une extrême agitation occasionnée par la boisson et par son insuccès auprès d'une jeune dame d'ici, qui avait rejeté ses hommages à cause de la violence de ses opinions sécessionistes.

Il était venu ici de sa ferme de Budd's Ferry, sur le Potomac, il y a quatre jours, et s'était logé au National Hotel. Hier matin il se rendit en désœuvré au bureau de la location des loges du théâtre de Ford et apprit accidentellement que le général Grant et le président Lincoln iraient à ce théâtre pour le spectacle de la soirée. Dès ce moment, sans doute, il prit la résolution d'exécuter son plan sans attendre davantage.

Du bureau des loges on sait qu'il se rendit à une écurie publique sur les derrières du National Hotel où, vers midi, il loua un cheval rapide. A quatre heures il rentra à l'hôtel, reçut du commis deux cartes qui avaient été laissées par deux hommes d'une apparence suspecte et, demandant du papier, il alla se placer derrière le bureau du commis et se mit à écrire.

Il fut remarqué qu'il avait les yeux égarés et était distrait au point de demander au commis, pour dater sa lettre, dans quel année on était. A six heures, il se promenait oisivement dans l'Avenue de Pennsylvanie, vêtu proprement et élégamment comme à son ordinaire. A sept heures et demie il fut vu de nouveau dans un restaurant voisin du théâtre Ford, où il but un verre de brandy. De là il fut au théâtre, où on le trouvait habituellement vers 8 heures. Bientôt après 9 heures il sortit et amena, devant le théâtre, son cheval qu'il donna à garder à William Spangler, le charpentier de l'établissement, maintenant en prison. On vit Booth entrer au théâtre et on le vit encore dans la galerie où se trouvait la loge du Président. Il y avait tant de monde qu'il eut beaucoup de peine à se frayer un passage jusques là.

Arrivé près de la loge, il fut arrêté par la sentinelle qui est toujours placée en cet endroit quand le président assiste au spectacle. Il répondit par le nom de quelque général distingué et comme il prétextait des affaires graves et qu'il était décemment vêtu, il put passer sans éveiller de soupçon.

Mariés le 20 courant, à l'Eglise de l'Annonciation, par le Révérend A. Darier, M. HENRY VIAVANT à Mlle ALICE BORDELOIS, tous deux de cette ville.

LE STEAMER CONFEDERE WEBB.

SON EXPEDITION AVENTUREUSE ET SA FIN PROBLEMATIQUE.

Hier vers midi et demi, on entendit des coups de canon retentir sur le fleuve et bientôt après on sut que la cannonière confédérée Webb était descendue de la Rivière Rouge pour se rendre à la mer en passant au milieu des canonnières fédérales échelonnées de Baton Rouge à la Balize. La tentative était audacieuse et le succès y a répondu tout d'abord, bien qu'elle fût connue d'avance, assure-t-on, en dépit de la rupture des fils télégraphiques entre la Nouvelle Orléans et Baton Rouge, rupture opérée sans doute par les parties intéressées à l'expédition du Webb.

Cette canonnière qui était autrefois un remorqueur très connu ici pour sa marche rapide, avait réussi à passer devant notre ville sans éprouver d'avarie, bien qu'elle eut essuyé le feu du New London, du Lackawanna et du Bienville. Mais un dernier coup de canon du Portsmouth parut avoir porté, car la marche du Webb se ralentit considérablement quelques minutes après.

On nous a assuré hier au soir que ce steamer avait été atteint par deux canonnières fédérales à 25 milles au-dessous de la ville et que l'équipage avait abandonné le navire pour se sauver sur la rive droite.

D'après cette version la canonnière des Etats Unis Florida aurait trouvé sur le Webb une très belle cargaison de coton qui serait devenue sa prise.

Suivant une autre version, le Webb se serait échoué sur la côte et son équipage l'aurait fait sauter.

Il faut de la plus attendre de ces événements et très problématique.

Nouvelles de Pensacole.

Par la goëlette *Amanda*, capitaine Burns, arrivée hier matin de Pensacola, nous avons reçu les nouvelles suivantes

Jeudi dernier, 20 du courant, le secrétaire Mallory, membre du cabinet de Jeff Davis, chef du département de la marine confédérée, s'est rendu à la marine des Etats Unis. Cette reddition a eu lieu à Pensacola.

Beaucoup d'autres réfugiés arrivent journellement à Pensacola.

Ouragan sur le fleuve.

STEAMERS BRULES PAR LES GUERILLAS

Le *Memphis Argus* du 17 raconte que le nouveau bateau *Eleanor Carrol*, parti de Cairo le 10, a essuyé un coup de vent si violent qu'il a été sur le point de sombrer comme s'il eût été en pleine mer. Les passagers, remplis d'effroi, avaient déjà en toute hâte construit de petits radeaux pour se sauver, et le capitaine avait fait jeter par-dessus bord une grande partie de la cargaison. Les vagues passaient sur le pont et balayaient tout ce qui y trouvait. Cependant le bateau qui était neuf et très solide, a pu résister à la tempête, mais quelques-uns de ses passagers se sont noyés ayant été emportés, suppose-t-on, dans le fleuve par la violence du vent. Le calme étant revenu, on s'est aperçu que neuf soldats manquaient à l'appel.

Le même journal dit qu'une bande de guérillas sous les ordres d'un nommé Luxton, frère conseiller du général Forest, a brûlé les steamers *St Paul*, *Annie E. Sykes* et *Panola*, dans leur mouillage sur la rivière Hatchie. Les équipages, qui ont été mis sous parole, sont arrivés dans des pirogues [illegible] nouvelle. Un des [illegible] bord des à éteints.

Une banque nationale à Vera Cruz

M. Danègre président.

Un correspondant [illegible] de la Vera-Cruz à la date du 28 mars [illegible]

[illegible] tionale à la Vera Cruz sous la présidence de M. Danègre, de la Nouvelle Orléans. On dit même que l'affaire est fort avancée et que de grands banquiers européens y sont intéressés. La base de cet établissement financier, dit l'*Eco del Comercio* de cette ville, a été acceptée d'une manière satisfaisante le 15 mars dernier à Paris.

Foire de l'Opéra— Nous prions les dames de la Foire de l'Opéra de vouloir bien agréer nos sincères remercîments pour le gracieux envoi qu'elles nous ont adressé hier. A en juger par les délicats et savoureux échantillons qu'elles ont eu l'obligeance de nous envoyer, les *lunch* et les soupers servis à l'Opéra doivent être appréciés par les gourmets. Nous engageons les personnes qui n'ont pas encore visité la Foire à profiter des dernières soirées. Tout en concourant à une bonne œuvre et en apportant leur obole aux orphelins, elles se procureront une charmante distraction.

CONFISEUR — M. PHILIPPE NADEAUD est un des premiers confiseurs de la Nouvelle-Orléans. Arrivé récemment de Paris, où il était allé se perfectionner dans son art, il a acquis, avec un associé la confiserie bien connue de M. Jules Blineau, à l'angle des rues Canal et Bourbon. Inutile de dire qu'il remplira avec la plus scrupuleuse exactitude et l'exquis savoir-faire qu'on lui connaît, toutes les commandes qui lui seront adressées. Nous appelons l'attention sur son annonce insérée plus loin.

CHRONIQUE LOCALE

COUR DU PREVOT—Juge N. Liebèr.—Celestin Bernard coupable d'avoir allégué qu'il était un sujet étranger, après être tombé au sort, quand le registre des votants prouve qu'il avait été naturalisé comme citoyen des Etats-Unis, a été condamné à payer une amende de $2,000 ou à subir la peine des travaux forcés au tel endroit que le général commandant indiquera.

COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS.—Juge Durel—Dans l'affaire des Etats-Unis contre la goëlette Darling Wave, sur le rapport des commissaires des prises, il est ordonné que le navire et la cargaison soient vendus, le montant de la vente devant être à la disposition de la Cour.

Il est ordonné en outre que la vente des propriétés condamnées dans certains cas soit suspendue jusqu'à nouvel ordre.

Dans l'affaire des Etats-Unis vs. 20 barils de whiskey, jugés par devant jury, le verdict a été rendu en faveur des demandeurs.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.
Ezra Brown, qui a volé une montre, évaluée $100, a été condamnée à un mois d'emprisonnement.

Jeff a été condamné à 4 mois de prison pour vol, Rosa Hunt à 2 mois et Thomas Alexander à 1 mois.

AFFAIRES DE POLICE.—Le recorder Woolfley après avoir examiné l'affaire de Jno Gaber, accusé par Michel Scanlan d'avoir volé des poules, l'a renvoyé devant la PremièreCour de District.

A été également renvoyé devant la Première Cour de District l'affaire de Jno Thomas, accusé d'avoir menacé avec un pistolet la vie de Marie Bianca, rue de Bourgogne No 259.

Ann Reilly aura à répondre devant le même tribunal pour avoir volé une robe contenant un portemonnaie avec $1 50.

Th Burke, Geo Doyle et V Condon ont été renvoyés par le recorder Vennard, devant la Première Cour de District pour répondre à l'accusation d'avoir volé dans la chambre de M. P. Anderson $10 en argent, $5 en or et une somme en billets.

PRECIEUSE DECOUVERTE—On verra dans nos colonnes que messieurs E. GUILLOT, rue Royale No 140 et A. SCHWAB, rue de Chartres Nos 129 et 183, ont enfin reçu le fameux ELIXIR ANTI DYSPEPTIQUE du docteur ELLALENA—un remède qui est en même temps une liqueur de dessert! C'est plus qu'il n'en faut à des estomacs qui depuis longtemps ne pouvaient plus digérer! Nous recommandons particulièrement aux malades et même aux personnes qui se portent bien, de lire l'historique et les instructions qui accompagnent chaque bouteille de ce précieux remède. Voir aux annonces.

☞ MM. ANDREWS ET McBETH, 60, rue Carondelet, ayant fourni le cautionnement requis pour le fidèle accomplissement des obligations qu'ils peuvent contracter vis-à-vis du public, ont obtenu du colonel Sheldon Sturgeon, chef du recrutement et assistant maréchal-prévôt, l'autorisation de fournir des remplaçants aux personnes qui s'adresseront à eux dans ce but.

ATTENTION.

☞ MM. Montgomery & Bro. vendront aujourd'hui, 25 courant, à 11 heures, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette, [illegible] à leur magasin d'encan, No 27 rue de Camp, un assortiment général de meubles de ce soir; à midi, au même endroit, un cabriolet, du [illegible], de la mélasse, de l'indigo et divers autres articles; à deux heures, au même endroit, 50 balles de coton.

FEUILLETON.

LES JALOUX.

LE GENERAL CHARDIN.

PAR A. DE GONDRECOURT.

XIX

Les bruits répandus par Saturnin avaient fait leur chemin et, comme l'avait prévu ce méchant homme, on pouvait compter le jour même, dans Romilac, trente bavards prêts à affirmer, sur l'honneur, que Landry, parti pour l'Amérique, sur l'invitation de son oncle, allait épouser des millions dans le nouveau monde.

M. Parmentier avait bien reçu le premier choc de cette détestable et foudroyante nouvelle, mais ce n'était qu'un choc amorti. Quant à Marinette, principale intéressée, elle, ne s'en doutait pas, selon la règle des cancans qui, pour mieux aller à toutes les oreilles, évitent celles de la personne qu'ils outragent. Cazile vivait, comme sa maîtresse, dans une complète ignorance de toutes les faussetés qu'on racontait, nul n'ayant encore osé affronter son indignation.

Marinette s'était prêtée de très bonne grâce à la promenade désirée par son père, elle avait visité ses métairies en affectant de paraître goûter un grand charme à cette prise de possession, et si la pauvre fille ne trouva pas, dans son cœur, les élans d'une joie naturelle, elle exigea de son imagination des semblants de bonheur tellement vraisemblables que le bon docteur oublia, pendant quelques instants et en les savourant à longs traits, l'horrible tempête planant sur son foyer.

Il arriva, néanmoins, qu'au retour de cette promenade matinale, ni le père ni la fille n'eurent ce bel appétit annoncé par le médecin. M. Parmentier s'appliquait à cacher ses préoccupations et se contentait de formidables morceaux de pain aux quels il ne touchait plus. Marinette s'entendait avec Cazile pour faire disparaître, à la sourdine, les assiettes où son bonheur était en représentation.

Le repas fini, le docteur prit Cazile à part et lui dit :

—On raconte de singulières choses dans le village.

—Quoi donc ?

—Des mensonges au sujet de M. Landry; il est parti hier......

—Comment ! vous ne le saviez pas

Devant cette acclamation, M. Parmentier recula d'un grand pas.

—Mais, non ! répondit-il, qui aurait pu m'en informer.

—Mademoiselle donc; ou bien, moi, si vous m'aviez interrogée.

—En quoi ! Antoinette est avertie.

—Avertie ! comme vous dites ça...... Elle sait que son futur est en voyage, et c'est déjà bien assez pour en perdre l'appétit. Avez-vous seulement remarqué qu'elle n'a fait diète au déjeuner ?

—Oui, et je me l'explique. Comment a-t-elle appris ce départ?

—Ah! dame! monsieur, vous me demandez là de vous dire nos secrets, et je ne sais pas si les demoiselles aiment qu'on babille sur leurs petites affaires de cœur. Après ça, vous êtes un si bon père, que je peux bien vous faire des confidences. Voici ce qui s'est passé.

Cazile raconta la scène du four à chaux. Le docteur l'écouta dans une sorte d'extase.

—Brave cœur ! brave jeune homme ! s'écria-t-il souvent pendant ce récit. Il n'est déjà que trop riche, lui, pour qu'on [illegible] chercher fortune...... Bref, ajouta-t-il quand Cazile eut fini.

—Oh, aussi été ?

—Voilà, répondit la nourrice, nous n'en savons rien. Impossible de la lui faire avouer.

Le front du docteur se plissa et s'assombrit.

—On ne se cache pas pour faire une honnête fortune. Il y en a là-dessous quelque mystère.

—Est-ce que vous seriez plus exigeant que nous ! demanda Cazile d'un ton bref.

—J'en ai le droit et le devoir. Les mauvaises langues peuvent jaser.

—Laissons-les à leur plaisir !

—Elles peuvent inventer mille sottises, dire, entre autres, que ce jeune homme est passé en Amérique pour s'y marier......avec quelque héritière que lui a trouvée son oncle, je gé[illegible]

—Voilà ce qu'on vous a déjà raconté, je [illegible] Cazile.

—Oui.

—Bon Dieu ! qu'il y a donc de la méchante vermine dans ce vilain mauvais monde ! Le [illegible], monsieur, je veux aller aux [illegible] tout, et arracher de la bouche [illegible] raconte.

—N'y pas prendre, dit le docteur en [illegible] étendre.

Cazile sortit sans répondre et même sans écouter. Le docteur sortit sur ses pas et prit le chemin du château. Mlle Parmentier, restée seule au logis, descendit dans son jardin.

Après une courte promenade, lassée par les élans que la prodiguait l'habitude à ses arbustes, la chère enfant, la tête brûlante, elle vint s'asseoir à sa place privilégiée, dans la poudre d'or que le soleil d'automne versait sur le gazon souillé de l'humble maisonnette. Ainsi placée, elle faisait face à la grille que son père avait laissée entrebâillée. Elle ne se doutait pas, assurément, que, de cette place assignée par le hasard elle ne tarderait pas à voir apparaître un personnage attiré par sa présence, et venu là pour changer en affreux tumulte le trouble, tout moral jusqu'alors, de ses pensées.

Nous reviendrons bientôt à Mlle Parmentier. Laissons-la, retrouvons à cette même place, sur laquelle nous l'avons laissée, son père, sur le chemin du Château Roubles.

Sur sa demande, on introduisit le docteur dans le cabinet du général.

—Eh bien, cher ami ! s'écria le comte avec sa rondeur habituelle, eh, ah, c'est donc fini ! Vous avez fait votre champ...... la folie est consommée !

—Mais oui, géné al, la chose est faite d'hier. N'en avez-vous rien appris.

—Je le sais bien, et vous n'avez pas cherché à me tenir informé au château. Les mauvaises nouvelles prennent toujours les devants. Enfin ! puisque vous le voulez, voilà, il fallait bien, nous devons donc vous féliciter. Ah, ça, mon brave docteur, il pleut donc de l'argent à Romilac ?

—Depuis votre arrivée, monsieur le comte, répondit le bon vieillard essayant à sourire votre visite a eu en effet de singuliers phénomènes à l'observation.

—Si j'y suis pour quelque chose, je bénis le ciel de m'avoir ramené au pays, mais je crois que vous me flattez, et vous y avez d'autant plus de mérite que j'ai été rude envers vous l'autre jour, oui, trop rude..... Ah! diable d'homme! vous m'avez retourné de fond en comble, mais je devais vous refuser. Tendez-moi la main, sans arrière pensée..... Ce serait à refaire que j'agirais encore de même.

—Certes, monsieur le comte, vous ne sauriez avoir deux natures et vous montrer autre que vous êtes, c'est-à-dire généreux autant que modeste.

—Le diable soit de votre modestie et surtout de votre générosité, j'ai été bourru.

—Bourru bienfaisant

—Hum! auriez-vous des regrets par hasard?

—Regrets de quoi?

—D'avoir acheté Perron.

—Loin de là, je m'en applaudis...... Pourquoi?

Bien..... j'imaginais que, désabusé, vous venez me remercier d'avoir voulu vous servir en vous refusant ces fameux soixante mille francs, qu'on a eu grand tort de vous prêter, entre nous soit dit.

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 24 avril.

La reprise du mouvement commercial n'a pas été active aujourd'hui. Il y a eu néanmoins assez de demandes dans les cotons, mais on en a peu offert en vente. Il s'est vendu à peine 1500 balles, avec les prix en faveur des vendeurs, à cause de l'excès de la demande.

Le marché monétaire a été calme et a légèrement fléchi pour les espèces, avec une baisse marquée dans les billets du Trésor de la ville à cause de l'abondance amenée sur la place par le paiement de l'intérêt des obligations de la ville possédées par les banques libres.

L'or a ouvert à 150 et 152, puis a fléchi quelque peu : à la clôture, on le cotait à 150, contre 151 et 152 vendredi soir. On aurait pu en acheter, à un moment, à 149 tandis que le matin on demandait 152. Nous n'avons rien à signaler dans l'argent, les demi piastres américaines sont nominales à 140 à 142 1/2, les piastres mexicaines à 150 à 151 1/2.

Le change étranger est toujours très calme. La seule vente de sterling annoncée est une traite particulière pour 500 livres à 170. Une banque consentait à tirer à 161 une autre à 165, et une troisième pour un chiffre plus élevé. Les ventes de francs comprennent une traite particulière de 7,500 francs à 3 50 et quelques traites de banques à 3 45 et 3 47 1/2

Le change américain a été très calme. Il y a eu peu de demandes aux banques et chez les courtiers. Les checks sur New York se sont vendus à 1 1/2 de prime, il en est néanmoins vendu ici à 1 1/4. Quelques traites à vue sur New York ont été vendues à 3/4 pour cent de prime, quelques autres à cinq et dix jours de vue, ont été faites à 1/4.

La nouvelle qu'un transport du gouvernement était arrivé à la barre avec huit millions de piastres pour le payeur des Etats Unis, a fait penser que le marché deviendrait plus actif et que les checks pour remise au Nord seraient en plus grande demande. Dans ce cas, il faudra que les tireurs envoient des greenbacks à New York, par suite du peu d'offres sur place et du peu de consignations pour servir de base aux traites.

Rien de nouveau dans les stocks. Les dernières ventes annoncées sont: chemins de fer urbains $110 à $111, compagnies du Gaz $120, Banque du Sud, $48, Banque Nationale $100. Les bons de la ville sont cotés à——à 85 pour les coupons et 71 1/2 à 80 pour les obligations des chemins de fer, qui ne sont guère mises en vente.

Il s'est vendu Billets de la Banque de la Louisiane, à 38cts à la piastre, billets de la Banque de l'Etat de la Louisiane, à 41 1/2 à 41 1/2 à 41, comprenant $4 90 à 49 1/2 à 41. Les billets de la Banque des Marchands sont cotés de 35 à 45 cts à la piastre, ceux de la Banque de la Nlle Orléans, de 32 1/2 à 35, ceux de la Banque de la Louisiane, de 38 à 40, ceux de la Banque de l'Etat de la Louisiane de [illegible] ceux de la Banque de l'Union, de 35 à [illegible], ceux de la Banque du Crescent City, de 60 à [illegible]. La cote de la Banque de l'Union ne comprend que les billets de dix piastres et d'une plus haute valeur.

BULLETIN COMMERCIAL

[illegible]

COTON—La demande a été bonne à l'ouverture du marché, mais les opérations ont été restreintes par la faiblesse des approvisionnements et conséquemment, les ventes, d'après tout ce qui nous a été rapporté jusqu'ici, ont embrassé 151 balles dont 51 à —, de strict good ordinary à 27 cts, 50 de good ordinary à low middling à 29 cts, 50 de low middling au même prix, et 10 de low middling à middling à 34 cts. Ces prix paraîtront plutôt en rapport avec ceux que les payeurs voudraient. Il ne s'est pas fait d'affaires sauvées.

SUCRE ET MELASSE—Il y en a beaucoup d'offert mais peu qui ne se présente pas d'acheteurs. Les seules ventes qui aient eu lieu aujourd'hui ont embrassé 40 barils de mélasse commune qui ont changé de mains à des conditions privées mais qu'on dit comprendre de très bas prix.

PRODUITS DE L'OUEST—Les dispositions ont été meilleures, aujourd'hui, à l'ouverture du marché aux produits de l'Ouest en général. Les acheteurs y sont montrés en disposés, par conséquent désireux d'opérer, tandis que de leur côté les recevants et les détenteurs [illegible] des prétentions encore plus intenses.

Les cercles de commerce en général attendent avec l'ouverture au libre commerce des ports avoisinants, tant sur le fleuve, sur le lac que sur les bords du golfe.

Les ventes d'aujourd'hui comprennent [illegible] barils de farine fine à $7 75, 200 barils de fair extra à $8 85, 150 do de superbe de choix à $9, 100 do et 150 de bonne extra à $10, 150 do à $10 12 1/2, 100 do d'extra de choix à $10 50 et 50 do à $10 62 1/2 le baril, 49 et 100 barils porc mess à $30 et 25 do à $31 le baril, 2,500 sacs de maïs ordinaire mélangé à 80 cts le boisseau, 1,329 sacs d'avoine à 70 cts le boisseau, 150 sacs de son à $1 [illegible] les cent livres, 50 barils de saindoux à 7 75 le baril et 300 balles de foin de New York à $40 le tonneau—ce prix accusant une augmentation décidée dans les affaires et une amélioration dans les prix en général. Cependant, dans l'après midi, les choses en étaient faites avec moins d'animation, et ce soir à la clôture des affaires, le marché était calme.

Les pommes de terre se sont vendues au détail à $3 25 le baril, les poules à $13 la douzaine, les oies $12 et les dindes $18.

FRETS—Les navires à voiles pour N. York et Boston prennent de la farine à [illegible] le baril—prix qui établit une nouvelle base dans les taux.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, [illegible] avril 1865.

[illegible]

Bœuf de l'Ouest, 1re qualité, par tête, net	[illegible]
Bœuf de l'Ouest, inférieur, par tête	[illegible]
Bœuf de l'Ouest, 2me qualité, par tête	[illegible]
Bœufs de Texas, 1re qualité, par tête	[illegible]
Bœufs de Texas, 2me qualité, par tête	[illegible]
Bœufs de Texas, inférieur	[illegible]
Bœufs de Texas, 3me qualité, par tête	[illegible]
Cochons, par livre	[illegible]
Moutons, par tête, en laine	[illegible]
Veaux	[illegible]
Vaches laitières	[illegible]
Veaux de lait	11 00 à 20 —

AVIS.
☞ Les passagers de la goëlette anglaise ASUNTA ANNA, sont priés de se trouver à bord mercredi, le 26 du courant avant trois heures de l'après midi.
25 avril—2t Par recommandation du capitaine

SECOURS AUX PAUVRES.
LES dames de la SOCIETE DES SERVANTES DES PAUVRES prient les personnes qui n'auraient pas eu besoin des étoffes noires et blanches qui servent à tendre de deuil les façades de leurs maisons à l'occasion de la mort du président Lincoln, de vouloir bien, quand les draperies seront enlevées, les leur envoyer pour être distribuées aux familles pauvres. Toute offrande de ce genre sera reçue avec reconnaissance. On pourra déposer les effets dont il s'agit soit dans le bureau de "l'Abeille" soit chez Mme Brousseau, rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 25 avril—☞

Changement de local.
Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il a transporté le RESTAURANT DE VICTOR, au No 185, rue du CANAL, entre DAUPHINE et BOURBON.
Il espère que le patronage qui lui est accordé depuis 27 ans sera continué à son nouvel établissement.
2 avril—1m JULES MARTIN.

POUR GENES — La barque sicilienne FRANCISCA, capitaine G. Villa, partira incessamment. Pour fret s'adresser à GEO. W. HYNSON & CO. 52 Camp.
Pour passage, avec aménagement de 1re classe, s'adresser au capitaine à bord, poteau 25, 2e District, en face du Marché aux légumes. 25 avril—6f

H. BONZANO,
COURTIER DE DOUANE
A l'angle des rues DOUANE & CLINTON,
Vis à vis la DOUANE.
21 avril—1m

Du débarquement du navire Meran, de Bordeaux.
SEIZE CENTS caisses vin St-Julien, 25 caisses, vin Château Belair, 200 paniers champagne St-Albain.
A vendre au drawback, ou pour la consommation, par L. H. RICHARD, No 44 rue de Chartres.
24 avril—10 f

EN DOUANE.
100 barriques vin rouge, Côtes Fronsac,
35 barriques vin rouge, Canon,
60 " vin blanc, Sauterne,
100 paniers vin de Champagne,
125 caisses "
A vendre par E. BORDELOIS, 41, rue Vieille-Levée.
18 avril—15f.

SEL. SEL.
200 sacs sel, Liverpool demi gros, 600 sacs sel, Liverpool fin.
A vendre par E. BORDELOIS, 41, Vieille-Levée.
18 avril—15f.

EN débarquement du navire Méran, de Bordeaux—100 barriques vin rouge Côtes Fronsac.
[illegible]
A vendre par E. BORDELOIS, No 41, rue Vieille Levée.

Avis.
On demande immédiatement UN BON OUVRIER PATISSIER.
S'adresser à l'enseigne Royale et St-Pierre.

On achète
AU PLUS HAUT PRIX
L'OR, L'ARGENT,
ET
Tous les Billets
QUI NE PASSENT PLUS,
ET
LES BILLETS DECHIRES,
15 RUE ST. CHARLES 15
vis-à-vis le *True Delta*, de 6 heures du matin à 5 heures du soir. 5mars—3m

Aux malades de la dyssenterie.
LE soussigné ayant acquis une grande habileté dans le traitement de la dyssenterie, invite les personnes atteintes de cette cruelle maladie à s'adresser à lui. Il leur montrera des certificats honorables de cures opérées par lui. AUGUSTIN GUILFOU, rue des Magasins, No 617, entre Ste Marie et Josephine.
25 avril—2

CHAPEAUX DE CAMPECHE.
GRAND assortiment de CHAPEAUX de CAMPECHE garnis et non garnis, blanchis et lavés, expressément pour l'usage des plantations.
Aussi un grand lot de chapeaux de paille de tous genres pour hommes, jeunes gens et enfants.
A vendre par [illegible], Rue du Canal [illegible]
Mars—1m

PHILIPPE NADEAUD & Cie.,
SUCCESSEURS
De la maison Jules Blineau.
ANGLE
CANAL ET BOURBON

PHILIPPE NADEAUD, [illegible] arrivé récemment de Paris [illegible]
[illegible]

Dyspepsie, Aigreurs, &c. &c.
GUERISON RADICALE.
ELIXIR ANTI-DYSPEPTIQUE,
DU Dr J. ELLALENA.

☞ La DYSPEPSIE, [illegible] AIGREURS, les MIGRAINES, [illegible] STERILITE, les DOULEURS D'ESTOMAC, IMPURETE DE L'HALEINE, [illegible] CONSTIPATION [illegible]
L'ELIXIR du Dr ELLALENA qui depuis [illegible] DYSPEPSIE.
[illegible]
E. GUILLOT, [illegible] rue Royale.
A. SCHWAB, [illegible] Chartres.
25 avril—1m

MARCHANDISES SECHES
135... Rue du Canal ... 135.

[illegible] MARCHANDISES [illegible]

Prix tellement réduits

[illegible]

C. A. BARRIERE & FRERE.
11 avril—1m 135 rue du Canal.

Grande réduction de prix
SUR LES ARTICLES DE MODES ET DE NOUVEAUTES
La maison Derbès
[illegible] CHAPEAUX de PAILLE et CRIN [illegible] RUBANS et SOIERIES [illegible] FLEURS et PLUMES [illegible] BLONDES, TULLES et DENTELLES [illegible] BRODERIES et GANTERIE [illegible] BOUTONS et PASSEMENTERIE [illegible] FOURNITURES [illegible] AUX DESSOUS DES PRIX DE NEW YORK ET MEME DU PRIX COUTANT.
[illegible] rue Bienville [illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE
JACQUES ORCET [illegible]

Graines de Coton.
QUATRE MILLE [illegible]
A vendre par JOHN H. CARTER.

AVIS.
ON demande une BONNE CUISINIERE [illegible]

MAGASIN A LOUER.
[illegible]

Nouveau magasin de Cigares.
AVIS AU PUBLIC.
J. A. [illegible] ROYALE et BIENVILLE [illegible]

Le coke à 50 cents le baril.
LA Compagnie du Gaz de la Nouvelle Orléans [illegible]
WM. S. BROWN, Trésorier.
12 avril—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE.
L. MARCHAND prévient [illegible] JOB PRINTING OFFICE, [illegible] No 77 rue de Chartres, entre St Louis et Conti. [illegible]

ARTICLES POUR MODISTES
Nouveau déballage.
WM. DAUPHIN,
66, rue de la Douane,
VIENT de recevoir par les derniers steamers un [illegible] de BELLES FLEURS françaises et américaines, des genres du printemps, les plus nouveaux et les plus variés.
Aussi, des RUBANS, BLONDES, RUCHES, CREPES, TULLES [illegible] FRANGES et PASSEMENTERIE, [illegible] ORNEMENTS [illegible] PAILLES et COURONNES [illegible]
Il a également en magasin plus de trois cents caisses de CHAPEAUX nouvelles formes pour dames, fillettes et garçons.
Aussi—Un assortiment de chapeaux pour hommes et enfants.
Il saisit cette occasion pour rappeler à sa clientèle qu'il reçoit, chaque semaine, des marchandises [illegible]

BANQUE D'AMERIQUE.
Nouvelle-Orléans, 15 avril 1865.
AVIS est donné que cette Banque a été transportée dans son local, au coin de la rue du Canal et du Passage de la Bourse.
AM. FORTIER caissier.

AVIS.
LES soussignés informent leurs amis et le public qu'ils ont transféré leurs magasins du No 77 rue [illegible]
No 11 Vieille Levée,
entre Bienville et Douane.
OSCAR BERCIER & CO.

OSCAR BERCIER & Co,
11............Vieille Levée............11
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX DE VIE, VERMOUTH, SARDINES, CONSERVES, &c.
Marchands-Commissionnaires
Pour tous les produits du Nord et de l'Ouest.

LE NOUVEAU MAGASIN DE
Marchandises sèches
A BON MARCHE,
Rue du Canal, No 160, coin Baronne, en face du Christ Church.
AVIS.
Grande réduction sur toutes nos marchandises!
L'or a fléchi et nous vendons nos marchandises meilleur marché. Les acheteurs de la ville et de la campagne sont invités à venir examiner notre grand stock nouveau avant de s'adresser ailleurs et à comparer nos articles et nos prix à ceux d'autres maisons de la ville. Etant des commerçants, nous devons, par tous les moyens, établir notre réputation à la Nelle-Orléans il nous faut donc vendre à plus bas prix que les autres afin d'attirer ceux qui ont l'habitude de faire leurs achats ailleurs.
Il est de l'intérêt des acheteurs de venir examiner notre stock d'étoffes fines à robes, de dentelles, broderies, étoffes blanches qui sont de 25 à 50 cents au-dessous des prix réguliers de détail.
Nous travaillerons la première année pour la réputation et la seconde pour les bénéfices.
20 mars—1m M. REIMAN.

VENTES A L'ENCAN.

Vente de marchandises sèches.
PAR E. ROGER & CO.
O. DE ANS, encanteur.
MARDI [illegible]
400 lots marchandises sèches de saison,
[illegible]

Sucre, farine, épaules, sel
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
[illegible]

Champagne Champagne
Vente par ordre et pour le compte de [illegible]
PAR BERNARD TURPIN, encanteur.
MERCREDI [illegible]

Champagne Cho Farre
Vente par ordre et aux dépens de qui il appartiendra
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur,
Bureau, No 8, rue Vieille Levée.
MERCREDI, [illegible]

Vin rouge en caisses
Vente par ordre et aux dépens de qui de droit
PAR BERNARD TURPIN, encanteur.
Bureau No 8, rue Vieille Levée.
MERCREDI [illegible]

Meubles glaces, bronzes, tapis, &c
PAR BERNARD TURPIN, encanteur.
[illegible]

Installation du Magasin No 25, rue de Chartres
PAR GABRIEL LEAUMONT.
JEUDI [illegible]

Meubles—Meubles.
PAR McGERREN & LANDRY
[illegible]

VENTE RENVOYEE.
La goëlette Louisa à l'encan
PAR S. GUINAULT, encanteur.
[illegible] LOUISA [illegible]

VENTE RENVOYEE.
Mules, vache et cheval.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
[illegible]

Vaches laitières et Chevaux.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
[illegible]

PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville.
IL sera vendu mercredi 26 avril 1865 à 11 heures du matin en face de son bureau d'encan, pour compte de qui il appartiendra—
UN CHEVAL [illegible]

Vente renvoyée et sans réserve d'un terrain rue des Français
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.
SAMEDI [illegible]
UN LOT DE TERRE [illegible]

Jolies propriétés rue Moraies.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau Encoignure Passage de la Bourse et Bienville
IL sera vendu samedi 29 avril 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—
[illegible]
Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Comptant. 2 avril

VENTES JUDICIAIRES.

Albert P. Roux vs François Bazin, tuteur naturel, &c.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 25 318—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, vingt sept de mai 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Remparts, de l'Hôpital, des Ursulines et Bourgogne; l'un des dits terrains mesure trente et un pieds de face à la rue des Remparts, sur quatre vingt trois pieds de profondeur, le tout mesure française, l'autre terrain mesure, mesure anglaise, vingt sept pieds dix pouces sept lignes de face à la rue des Remparts, sur quarante cinq pieds dix pouces de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une maison en briques à deux étages, couverte en ardoises, No 270, avec commodités sur la façade, au premier, dépendances et appartenances, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant, avec le droit de mur mitoyen, entre le terrain décrit en dernier lieu et la propriété adjacente du côté de la rue de l'Hôpital.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite suivant deux actes, l'un au rapport de A. Robert, et devant notaire public en cette ville, en date du 3 février 1855, et l'autre au rapport de A. Boudousquié, notaire public en cette ville, en date du 4 d'avril 1864.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW
Shérif de la paroisse d'Orléans
25avril—6mai—11, 19, 27

VENTES A L'ENCAN

VENTE PAR ORDRE DES PORTWARDENS
Clous, Clous, Clous.
PAR HOFFMAN & MARKS.
[illegible]

VENTE SANS RESERVE.
Vêtements, Vêtements, Vêtements
PAR HOFFMAN & MARKS.
[illegible]

COTON—COTON
PAR MONTGOMERY & BROS.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
[illegible]

Maïs! Maïs!
PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
[illegible]

Sucre, Résine, Mélasse, Savon, Indigo, Cuivre, &c &c
PAR MONTGOMERY & BROS.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
[illegible]

Tabac en feuilles
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
[illegible]

Chocolat, morue et harengs.
PAR D. E. MORPHY encanteur.
[illegible]

Cornichons—Cornichons
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
[illegible]

Vente par ordre des gardiens du port.
AVIS AUX TAILLEURS.
Marchandises avariées vendues pour compte de qui il appartiendra.
PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur.
[illegible]

PAR FRANCIS FERNANDEZ encanteur.
[illegible]

Broderies, cachemire de printemps, barèges, mozambiques
PAR WM. P. VINCENT, encanteur.
[illegible]
—AUSSI—
Imprimés de fantaisie, coton blanc et écru, cotonnades, toiles à cravates, barèges fantaisie, mozambiques, soies d'Italie, jaconets en couleur, indiennes, dito Victoria, mouchoirs de toile, baptiste blanche, alpaca, pointes de dentelle, linge de table damassé, serviettes, parasols, parapluies en soie, toiles Bley, toiles à draps blanches et écrues 10/4 mousseline suisse, toile imprimée
—AUSSI—
[illegible]

Sucre bouteilles, distillerie en cuivre et citerne, meubles de bureau, &c.
PAR RENE GUTIERREZ, encanteur,
Salle d'encan No 91, rue de Chartres
JEUDI, 27 du courant à [illegible] heures du matin, il sera vendu [illegible]
Le [illegible] STOCK D'UNE GROCERIE [illegible]
Aussi—Une DISTILLERIE EN CUIVRE [illegible]
25 av

Meubles, Matelas, Couvertes, Vaisselle.
PAR RENE GUTIERREZ, encanteur,
Salle d'encan No 91 rue de Chartres.
MERCREDI, 26 du courant, à [illegible] heures du matin, [illegible]
UN LOT DE MEUBLES [illegible]

Succession de François NOJOURS — No 22,481 — Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans.
Privilège d'usage quotidien de la table No 98 du Marché aux viandes du Deuxième District.
PAR RENE GUTIERREZ, encanteur,
Bureau No 91, rue de Chartres.
JEUDI prochain, 4 de mai, à midi, il sera vendu au Marché aux Viandes du Deuxième District, en vertu d'un ordre émané par l'Honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, [illegible]

☞ ***Le privilège d'usage quotidien de la table No 98 du Marché aux Viandes du Deuxième District de cette ville.***
[illegible]
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis.
L'acte de vente par devant Jos Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Propriété améliorée dans le 1er District
Succession de Jacob Hanken.
2me Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,493.
PAR E. M. JACOBS, encanteur.
Bureau, No 3, Passage de la Bourse.
EN vertu d'un ordre de vente de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, portant la date du 15 avril 1865, je vendrai à l'encan samedi, le 27 mai 1865, à midi à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—
Un certain lot de terre, avec les édifices qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Front, Suzette et Nile-Levée, et Withers' Alley, désigné par le No 4 sur un plan tiré par Jos. Pilié, le 5 août 1841, annexé à un acte du 13 octobre 1841, dans le bureau de Chs Boudousquié, ex notaire de cette ville. Le dit lot formant l'angle de Front Street et de Withers' Alley, à 21 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Front, sur une profondeur de 30 pieds, entre lignes parallèles. Aussi—150 actions [illegible] 1217 de la Banque des Citoyens de la Louisiane jointes à la dite propriété et garanties par hypothèque sur celle-ci.
Les édifices consistent en une maison en briques à trois étages, contenant une grande chambre au rez de chaussée, 4 chambres au premier, un second non terminé, un vérandah, des lieux d'aisance, &c.
Conditions—L'acquéreur [illegible]
[illegible]

VENANT [illegible] ANTI-DYSPEPTIC CORDIAL [illegible]
E. GUILLOT, [illegible] Royal street,
A. SCHWAB, [illegible]